

BORDEREAU DES PIÈCES

Ia_Résumé non technique
Ib_Rapport de présentation

II_Projet d'Aménagement et de Développement Durables

III_Orientations d'Aménagement et de Programmation

IV_Règlements

- IVa_Règlement écrit
- IVb_Règlement graphique au 1/6000°
- IVc_Règlement graphique au 1/2000°

V_Annexes

- Va_Plan du réseau d'eau potable
- Vb_Plan du réseau d'eaux usées et zonage assainissement
- Vc_Liste des servitudes d'utilité publique
- Vd_Plan des servitudes d'utilité publique
- Ve_Plan de Prévention des Risques d'Inondation du bassin versant de l'Ouvèze
 - Ve1_Arrêté préfectoral d'approbation du PPRi
 - Ve2_Plan de zonage
 - Ve3_Rapport de présentation
 - Ve4_Règlement
- Vf_Arrêté préfectoral n °2013049-0002 du 18 Février 2013 relatif au débroussaillage légal autour des constructions, chantiers et installations de toute nature dans le cadre de la prévention et de la protection contre les feux de forêts
- Vg_Arrêté préfectoral n °2015092-0004 et cartographie portant modification de la composition parcellaire de la forêt communale de Puyméras relevant du régime forestier sise sur le territoire communal de Puyméras